

BRISSONI (*Ernesto*). Administrateur territorial de 1^{re} classe, Directeur de société et Colon (Florence, Italie, 10.5.1875 — Uccle, 7.10.1941). Fils de Henri et de Wagner, Louise ; époux de Leyder, Marguerite.

Brissoni s'était engagé, à l'âge de dix-sept ans, au 9^e régiment de bersaglieri. Très jeune encore au moment de la campagne italienne en Abyssinie, à laquelle il avait pris part, il s'était déjà signalé par son intrépidité à la bataille d'Adoua, au cours de laquelle il avait été blessé et fait prisonnier. Plus tard, un acte de courage qu'il avait osé en sauvant d'un incendie trois enfants qui allaient y périr, lui avait valu une citation à l'ordre du jour du régiment.

En mai 1899, répondant à l'appel du Souverain de l'État Indépendant du Congo, il démissionne de son grade de sergent-fourrier dans l'armée italienne pour entrer au service de l'É. I. C.

Arrivé à Boma le 1^{er} juillet 1899, il est désigné pour la Province orientale. En mars 1901, il est mis à la disposition de l'inspecteur d'État Malfeyt à qui le Gouvernement vient de confier la mission de réduire définitivement les bandes de révoltés batetela qui opèrent encore en région du lac Kisale. Commandant, avec Paternoster, le peloton d'escorte de Malfeyt, Brissoni se signale par son courage au cours du combat de Kilemba, le 27 août 1901. Manœuvrant lui-même l'unique mitrailleuse dont disposent les troupes de l'État, il disperse un important groupe de rebelles qui se lançaient au secours des chefs révoltés Yamba-Yamba et Muledi, assiégés dans leur boma principal, contribuant ainsi pour une large part à l'écrasement définitif de la révolte. Après la victoire de Malfeyt, il réside à Kikondja avec Hendrickx, Bulinckx et Declercq, mais doit bientôt regagner Boma, souffrant de fièvres intermittentes. Son terme expiré, il quitte l'Afrique le 22 mai 1902.

En octobre suivant, il y retourne en qualité de sous-lieutenant de 3^e classe et est affecté aux travaux du fort de Shinkakasa près de Boma. En novembre 1903, il est envoyé dans le Maniema, où il s'occupe de l'établissement de routes dans la région de Sendwe et rentre en Europe le 8 mai 1906.

Lors de son troisième départ pour l'Afrique, le 20 septembre 1906, il est nommé agent d'administration et il emmène avec lui la jeune femme qu'il vient d'épouser en Belgique. Attaché à la Province orientale, il est promu chef de secteur le 15 novembre 1906. En juin 1908, il prend le commandement de la station de Kamimbi et en mars 1909, il est adjoint au commissaire de district du Stanley-Pool, où il reste jusqu'en octobre. Rentré en congé le 8 novembre 1909, il repart le 30 juillet 1910 et débarque à Boma le 18 août. Attaché cette fois au district du Bas-Congo, il est désigné le 16 août 1911, pour exercer les fonctions de commissaire maritime à Matadi. Le 15 novembre suivant, il est élevé à la première classe de son grade et reçoit le commandement du secteur de Boma qu'il conserve jusqu'à la fin de son terme, le 21 février 1913. Un arrêté royal du 17 mars 1913 le nomme alors administrateur territorial à la date du 15 novembre 1911 et, le 14 juin 1913, lors de son cinquième départ, il est promu administrateur territorial de 1^{re} classe. À Boma le 3 juillet, il est désigné pour le district du Moyen-Congo, mais passe, en août, à celui de l'Équateur, où il va administrer le territoire de Coquilhatville. En février 1916, il quitte Coquilhatville pour aller administrer le territoire de Bikoro où il termine son 5^e terme le 27 juillet 1916.

Brissoni rentre dans son pays pour y passer quelques mois de congé. L'Italie est, à ce moment, en conflit avec l'Allemagne aux côtés des Alliés. Aussi, dès sa rentrée, le gouvernement italien le rappelle-t-il en service actif dans l'armée.

En février 1917, le ministre Renkin intervient auprès du gouvernement italien pour obtenir sa démobilisation et lui permettre de rejoindre son poste au Congo ; il est fait droit à cette demande et, le 5 avril 1917, Brissoni débarque à Boma. Désigné pour la Province orientale, il administre successivement les territoires de Titule et de Dakwa. En février 1919, il descend malade à Léopoldville où plusieurs semaines de convalescence sont jugées indispensables. Après rétablissement il est envoyé à Buta ; il y prolonge d'un an son terme de service et ne quitte l'Afrique que le 5 juillet 1921. Au cours d'un septième séjour, du 7 janvier 1922 au 7 février 1925, il reste attaché à la province de l'Équateur et il est mis fin, à sa demande, à sa carrière au service de la Colonie à la date du 8 février 1925. Il compte plus de 22 ans et 8 mois de présence effective au Congo.

Là ne se borne cependant pas l'activité coloniale de Brissoni. L'expérience qu'il a acquise au cours de ses nombreux séjours au Congo lui vaut s'être engagé par la Compagnie du Congo belge, à Anvers, en qualité de directeur. A ce titre, il repart à la Colonie le 14 juillet 1925 et réside successivement à Likati, Bondo et Léopoldville. Chargé d'une mission commerciale, il se rend également à Bangui, en Afrique Équatoriale Française et rentre en Europe le 7 juillet 1927.

L'année suivante, neuvième départ, Brissoni s'embarque, cette fois, pour son compte personnel, à destination du Congo. Il va dans l'Ubangi, comme colon, exploiter la concession qui lui a été octroyée gratuitement près de Libenge, en récompense des longs et loyaux services qu'il a rendus tant à l'É. I. C. qu'à la Colonie. Il passe quatre années en Afrique et, en 1938, il regagne la Belgique qu'il a choisie comme patrie d'adoption.

Brissoni était titulaire de l'Étoile de service en or avec six raies. Il était également officier de l'Ordre de Léopold II, chevalier de l'Ordre de la Couronne, chevalier de l'Ordre royal du Lion et décoré de la Médaille des Vétérans, de la Médaille commémorative de la campagne 1914-1918, de la Médaille italienne de la campagne d'Abyssinie, de la Médaille du Sauvetage et de la Médaille commémorative de la Victoire d'Italie.

12 février 1953.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2874. — *A nos héros coloniaux morts pour la civilisation*, pp. 183-184. — *Bulletin de l'Association des Vétérans coloniaux*, août, 1931, p. 7 ; sept.-octobre 1939, pp. 7 et 8. — Archives Compagnie du Congo belge.